



Inscriptions 2023/2024

Conservatoire
de Mons en Baroeul



Le Conservatoire de Mons en Baroeul c'est:



Une moyenne de
400 Élèves inscrits
de 5 à 77 ans

26 professeurs /
20 disciplines
instrumentales

300 heures
hebdomadaires
d'enseignement

25 classes de Formation
Musicale

28 Ensembles de
pratique collective

Une trentaine de
concerts par an

450 enfants bénéficiant
chaque année d'une
intervention au sein de
leur école

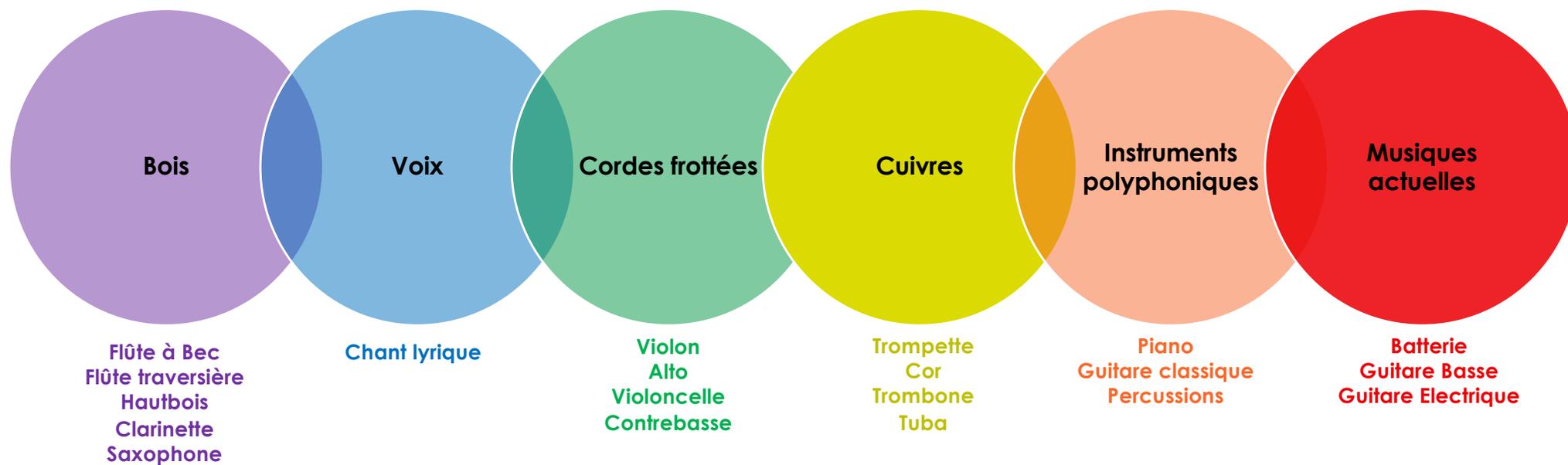
Un accompagnement
des Orchestres à
l'école/au collège et un
soutien aux pratiques
musicales amateurs

Des partenariats
artistiques
(Orchestre Nationale
de Lille, Conservatoires
de la MEL, etc...)

Sommaire

Les disciplines instrumentales	Inscription en cycle d'EVEIL	Inscription en cycle 1	Inscription en cycle ADO	Inscription en cycle ADULTE	Comment s'inscrire?
Page 3	page 4	page 5	page 7	page 8	Page 9

LES DISCIPLINES INSTRUMENTALES



Inscription en CYCLE EVEIL



➤ *Pour les enfants inscrits en Grande Section et CP en septembre prochain*

Pour les enfants inscrits en Grande Section en septembre prochain

Inscription en
Classe d'**EVEIL**

COURS SUIVI en classe d'EVEIL:

- 1 séance collective hebdomadaire (45mn)

Pour les enfants inscrits en CP en septembre prochain

Inscription en
Classe de
DECOUVERTE*

COURS SUIVIS en classe de DECOUVERTE:

- 1 séance collective hebdomadaire (45 mn)
- 1 atelier de découverte instrumentale en duo ou trio (30mn)
(de novembre à juin / possibilité de s'inscrire à 4 ateliers tout au long de l'année)

* Il n'est pas nécessaire d'avoir été inscrit en classe d'Eveil pour intégrer la classe de Découverte

Inscription en CYCLE 1



- *Pour les enfants inscrits en CE1 jusqu'au CM2 en septembre prochain **

Parcours
**Classe
Orchestrale**

COURS SUIVIS en Parcours « Classe Orchestrale »:

- Cours de Formation musicale + Orchestre (2h/semaine)
- Cours d'instrument en « pupitre » (30mn à 1h/semaine selon le nombre d'élèves)

Inscription dans l'un des
2 parcours, selon les
places disponibles et
après rdv entre l'élève,
la famille et le directeur.

OU

Parcours
Traditionnel

COURS SUIVIS en Parcours « Traditionnel »:

- Cours de Formation musicale (1h/semaine en collectif)
- Séance de Chorale (1h/semaine en collectif)
- Cours d'instrument (30mn/semaine) – cours individuel)

* Il n'est pas nécessaire d'avoir été inscrit en cycle d'Eveil pour intégrer le cycle 1

CYCLE 1

Schéma complet sur 5 ans maximum

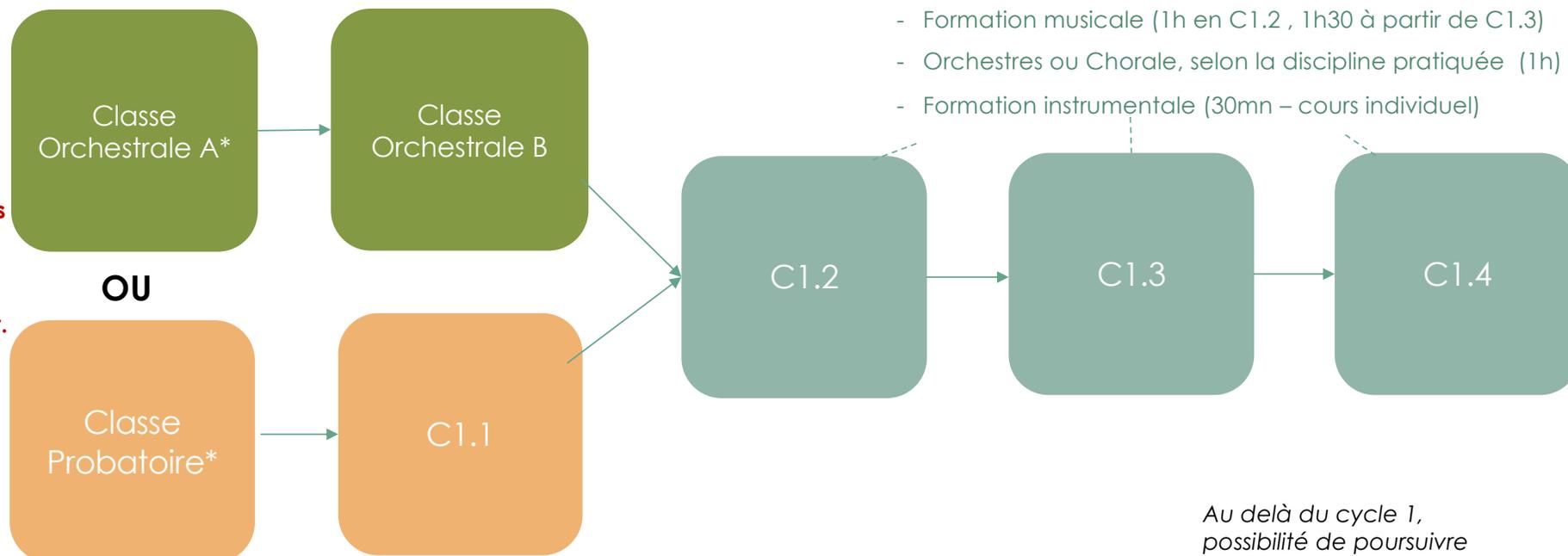
Parcours « Classe Orchestrale »

- Cours de Formation musicale + Orchestre (2h/semaine)
- Cours d'instrument en « pupitre » (30mn à 1h/semaine selon le nombre d'élèves)

Parcours commun

- Formation musicale (1h en C1.2 , 1h30 à partir de C1.3)
- Orchestres ou Chorale, selon la discipline pratiquée (1h)
- Formation instrumentale (30mn – cours individuel)

Inscription dans l'un des parcours, selon les places disponibles et après rdv entre l'élève, la famille et le directeur.



Parcours « Traditionnel »

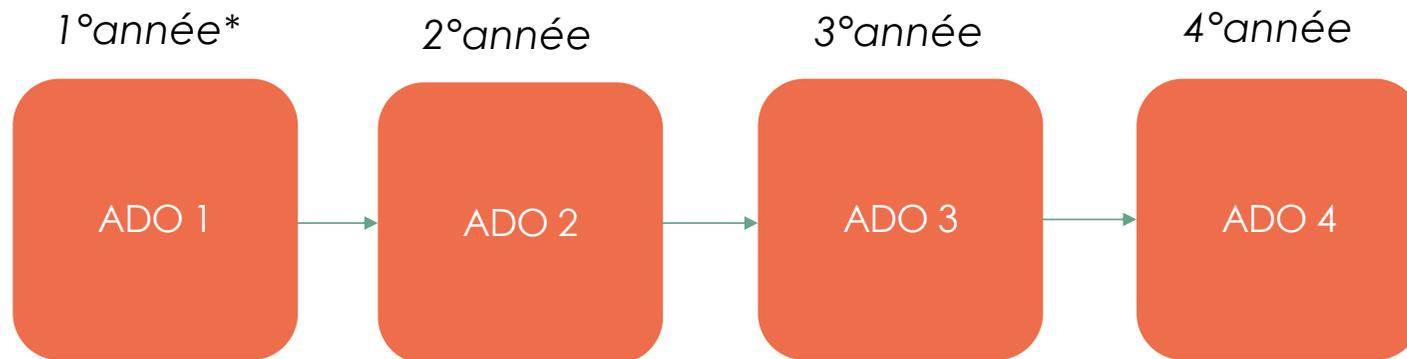
- Cours de Formation musicale (1h/semaine en collectif)
- Séance de Chorale (1h/semaine en collectif)
- Cours d'instrument (30mn/semaine) – cours individuel)

Au delà du cycle 1, possibilité de poursuivre en Cycle 2 (durée de 3 à 5 ans)

*Année probatoire pour confirmer ou réorienter le choix instrumental

Inscription en CYCLE ADO

(uniquement pour les élèves débutants, à partir de la 6^e)



Au delà du cycle Ado,
possibilité de poursuivre
en Cycle 2 (durée de 3 à 5 ans)

COURS SUIVIS (tous obligatoires, dans une logique de formation globale):

- Un cours collectif de Formation musicale (1h)
- Un cours d'instrument (30mn – cours individuel)
- Une séance hebdomadaire d'orchestre si le niveau instrumental de l'élève le permet (sur avis du professeur)

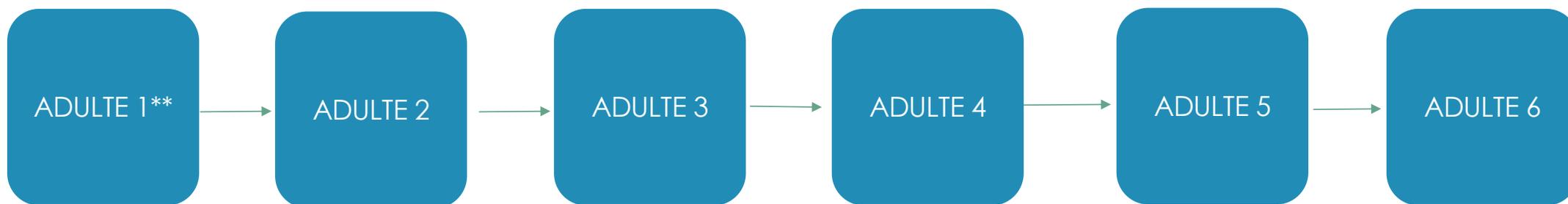
**Année probatoire pour confirmer ou réorienter le choix instrumental*

Inscription en CYCLE ADULTE*

(Pour les lycéens et adultes)



Le cycle Adulte concerne aussi bien les débutants que les adultes ayant actuellement, ou ayant eu une pratique musicale. Il est d'une durée de 6 années



COURS SUIVIS (tous obligatoires, dans une logique de formation globale):

- Un cours collectif de Formation musicale*** obligatoire jusqu'à la 4^e année incluse (1h)
- Un cours d'instrument (30mn – cours individuel)
- Une séance d'orchestre si le niveau instrumental de l'élève le permet (sur avis du professeur)

Au delà du cycle Adulte, possibilité de poursuivre en Cycle 2 (durée de 3 à 5 ans) ou au sein d'une pratique collective

*Les conditions d'inscription, ainsi que le cursus, diffèrent pour les adultes souhaitant débiter le chant lyrique. Contactez le secrétariat pour de plus amples de renseignements

**Année probatoire pour confirmer ou réorienter le choix instrumental

**Des tests de positionnement sont organisés début septembre pour les nouveaux inscrits ayant déjà pratiqué la musique dans une école de musique. Le test permettra d'évaluer le niveau de la classe de Formation Musicale dans lequel l'élève sera inscrit. Toutefois un élève adulte peut être dispensé de Formation Musicale s'il possède les acquis suffisants (diplôme de fin de cycle 1).

Comment s'inscrire?



1) Rendez-vous sur le lien suivant <https://www.imuse-saiga05.fr/monsenbaroeul/extranet/extranet2/>

2) cliquez sur « pré-inscription »

3) **Indiquez les renseignements demandés.**

Vous pouvez formuler jusqu'à 5 vœux de discipline instrumentale

4) Attention: Vous venez de procéder à une "pré-inscription". L'inscription définitive interviendra après rdv téléphonique ou sur site avec le directeur afin de mieux cerner vos attentes, et ce avant le 06 juillet.

Pour tous renseignements, contactez le secrétariat de l'école de musique: 03 20 19 11 12 / ecole.musique@ville-mons-en-baroeul.fr